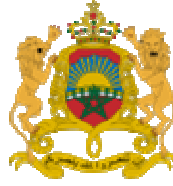


Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة و المعادن و الماء
و البيئة
قطاع الطاقة و المعادن

Direction de l'Observation et de la Programmation

مديرية الرصد و البرمجة

NOTE DE VEILLE DU SECTEUR ENERGETIQUE (Informations du 24 février 2010)



GAZ NATUREL

Gaz: le projet Nabucco dans l'impasse

(src : RIA Novosti)

Le projet de gazoduc Nabucco s'est retrouvé dans l'impasse, faute de gaz pour le remplir, a estimé mardi le politologue allemand Alexander Rahr dans une interview à l'agence azerbaïdjanaise 1news.

"Le projet Nabucco s'est complètement fourvoyé dans l'impasse, la Russie ayant réussi à convaincre plusieurs pays balkaniques à rejoindre le projet South Stream. Des négociations sur South Stream sont aussi menées avec beaucoup de succès entre la Turquie et la Russie", a indiqué M.Rahr.

Et d'ajouter que des changements intervenant actuellement au sein de l'administration ukrainienne montraient que Kiev était disposé à attirer des compagnies russes en Ukraine.

"Les Turkmènes vendent la quasi totalité de leur gaz soit en Russie soit en Chine de sorte que seul le gaz azerbaïdjanais reste pour le gazoduc Nabucco", a poursuivi l'expert.

"Pourtant, l'Azerbaïdjan vend à présent de grands volumes de gaz directement à la Russie ou à l'Iran. Ainsi, il n'y a tout simplement plus de gaz pour Nabucco", a-t-il dit.

Selon le politologue, l'Occident espère pouvoir remplir Nabucco par le gaz irakien.

"Mais la situation en Irak est instable, et on ignore s'il y a là suffisamment de gaz pour le marché européen", a ajouté M.Rahr.

"Quoi qu'il en soit, c'est l'unique chance pour le projet Nabucco", a-t-il conclu.

Le projet Nabucco est le prolongement du gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum. Promu par l'Union européenne, le pipeline doit permettre de transporter 20 à 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel caspien tous les ans à partir de 2014, en contournant le territoire russe.

Nabucco est en concurrence avec le projet de gazoduc russe South Stream, censé relier la Russie au sud de l'Europe en passant sous la mer Noire, ce qui permettra de contourner les pays de transit traditionnels (Ukraine).

Tarif du gaz : un retour à la hausse inévitable

(src : GDF Suez)

GDF-Suez a tenu à faire quelques précisions suite à l'annonce du Figaro, concernant une prétendue hausse de 9% des tarifs de distribution publique de gaz naturel au 1er avril 2010.

Le Groupe GDF-Suez a précisé dans un communiqué lundi, qu'aucune demande auprès de la Commission de régulation de l'énergie n'avait été formulée à ce stade. Par ailleurs, GDF-Suez et l'Etat ont signé fin 2009 un nouveau contrat de service public qui rend l'évolution des tarifs de distribution publique de gaz naturel transparente et automatique à compter du 1er avril 2010.

L'évolution du coût d'approvisionnement résulte de l'évolution des cours des produits pétroliers, sur lesquels sont indexés les contrats de long terme conclus par GDF-Suez.

GDF-Suez tient pour finir à indiquer que, *"quelles que soient les évolutions tarifaires au 1er avril 2010, le tarif de distribution publique de gaz naturel sera en moyenne inférieur à celui du 1er janvier 2009, et cela en dépit d'une hausse des cours du pétrole brut de 50 % au cours de l'année 2009"*.



L'Europe créé 2 DG : énergie et action pour le climat

(src : Commission Européenne)

Deux nouvelles directions générales ont été créées au sein de la Commission européenne, il s'agit de la direction générale Énergie (ENER) et la direction générale Action pour le climat (CLIM).

La **DG Énergie** comprend les services de l'ancienne DG Énergie et transports chargés des questions d'énergie ainsi que la task force «Énergie», qui sera transférée de la DG Relations extérieures.

Le poste de directeur général sera occupé par M. Philip Lowe, l'actuel directeur général de la DG Concurrence, de nationalité britannique.

Les services chargés de la politique des transports demeureront dans leur DG, rebaptisée DG Mobilité et transports (MOVE).

La DG Action pour le climat englobera les activités concernées de la DG Environnement, les activités de la DG Relations extérieures relatives aux négociations internationales sur le

changement climatique et certaines activités de la DG Entreprises et industrie en la matière. M. Jos Delbeke, l'actuel directeur général adjoint de la DG Environnement, de nationalité belge, a été nommé directeur général de la DG Action pour le climat.

L'Union européenne veut réduire ses importations de gaz et pétrole d'ici 2020

(src : Reuters)

L'Union européenne pourrait réduire ses importations de pétrole et de gaz de près de 60 milliards d'euros dans les dix prochaines années, peut-on lire dans un document de l'exécutif européen que Reuters a pu consulter mardi.

« La France a un problème avec l'ouverture de son marché de l'énergie »

(src : AFP)

A deux mois de confier les rênes d'E.ON, numéro un allemand de l'énergie, à son successeur, Johannes Teyssen, Wulf Bernotat confie aux « Echos » son scepticisme quant à l'ouverture du marché français. Selon lui, le projet de loi sur la « nouvelle organisation du marché de l'électricité » que Paris peine à faire avancer n'est qu'une première étape vers une vraie libéralisation. Le patron d'E.ON, qui a massivement internationalisé le groupe ces dernières années, aurait aussi souhaité des décisions plus rapides de la part de la nouvelle coalition allemande pour étendre la durée de vie des réacteurs nucléaires outre-Rhin. L'atome ne pourra toutefois apporter toutes les solutions à nos problèmes énergétiques et climatiques, estime Wulf Bernotat, qui met en avant le projet Desertec d'énorme centrale solaire au Sahara. Il appelle la Commission européenne à en faire un étendard et invite les entreprises françaises intéressées à rejoindre les participants.

Comment voyez-vous la réforme du marché français de l'électricité, qui doit permettre aux concurrents d'EDF d'accéder à une partie de son électricité nucléaire ?

Le gouvernement français a négocié un concept en vue d'une libéralisation avec la Commission européenne. Autant que je sache, la Commission a donné un accord de principe aux mesures proposées. Pour ma part, je n'y vois qu'un premier pas vers une ouverture du marché, ce n'est pas suffisant. Aussi longtemps que les prix restent pour l'essentiel régulés par l'Etat, il n'y a pas de concurrence possible. La question cruciale, c'est de savoir à quel prix sera vendue cette électricité en provenance des anciens réacteurs, à des acteurs qui pourront ensuite, avec ces volumes, concurrencer EDF. Contrairement à ce qu'on observe en Allemagne, le prix ne s'oriente pas vers le cours du marché. Les fournisseurs d'énergie et les autres acteurs du marché ont évidemment des positions très différentes. Les premiers veulent un prix le plus élevé possible, eu égard à leurs importants investissements, alors que les acheteurs réclament un prix plus bas, orienté sur les coûts.

Pensez-vous que la France a un problème avec l'ouverture de son marché ?

Oui, visiblement, et pas seulement dans le domaine énergétique.

Le nouveau commissaire européen à l'Energie, Günther Oettinger, pourra-t-il changer cette situation ?

Un seul commissaire ne peut parvenir à ce résultat. Dans le meilleur des cas, la Commission prise dans son ensemble, peut y arriver si elle décide, de manière résolue, de faire avancer sérieusement la libéralisation du marché français.

La Commission Barroso I a-t-elle été relativement bienveillante à l'égard du marché français, alors qu'elle s'est attaquée au marché allemand ?

C'est du moins l'impression qu'ont eue beaucoup d'observateurs. Je ne veux pas me prononcer. Le fait est qu'il règne sur le marché allemand plus de concurrence que sur le marché français, malgré les attaques de la Commission.

Quant au gouvernement allemand, avez-vous compris où en est sa politique énergétique, ce qu'il compte faire avec le parc nucléaire, notamment, alors que le ministre de l'Environnement a pris ses distances avec l'atome ?

Le concept énergétique du nouveau gouvernement est en cours d'élaboration et sera présenté en octobre. C'est pourquoi on doit prendre tout ce qui se dit actuellement avec prudence et retenue. Il y a des positions individuelles, comme celle du ministre de l'Environnement ou celle du ministre de l'Economie, qui ne reflètent pas forcément celle du gouvernement. En tout état de cause, la base de discussion est le contrat de coalition, dans lequel est inscrite l'intention d'étendre la durée de vie des réacteurs nucléaires.

Etes-vous déçu que les décisions n'avancent pas plus vite à Berlin ?

Oui, un tempo plus rapide aurait été souhaitable, mais le monde politique doit bien sûr prendre en compte d'autres éléments, comme les échéances électorales. En mai, nous avons ici en Rhénanie-du-Nord-Westphalie une élection importante, et je suis sûr que cela joue un rôle.

Mais on sait déjà que la moitié environ des profits engrangés grâce à la prolongation des réacteurs sera taxée ?

Ce n'est pas sûr. A ce sujet aussi, il y a des prises de position très différentes. Ce à quoi nous nous attendons, c'est d'avoir un prix politique à payer pour étendre l'utilisation de l'atome.

Où en sont les négociations pour votre participation au projet français de deuxième réacteur EPR, à Penly ?

Il y a des discussions pour une prise de participation d'E.ON. Elles continuent, je ne peux pas dire quand elles aboutiront.

Croyez-vous à un renouveau de l'énergie nucléaire au niveau mondial ?

Oui. Un beau paquet de projets sont en cours de développement. Le président Obama vient de décider de mettre des garanties publiques à disposition pour soutenir le nucléaire, parce qu'il contribue à la protection du climat. Mais ce ne sera pas la solution unique à nos problèmes énergétiques et climatiques.

Les renouvelables et l'efficacité énergétique joueront un grand rôle.

Parlons des renouvelables. Vous affichez un fervent soutien au projet Desertec de mégacentrale solaire dans le Sahara, qui produirait une électricité consommée en Europe. Où en est-on ?

C'est un projet ouvert à toutes les entreprises qui y voient un intérêt. Les français sont encore un peu hésitants, peut-être parce qu'ils ont le vague sentiment qu'il s'agit d'un projet allemand. Mais c'est un projet européen, pas un club fermé. Il reste beaucoup d'étapes à franchir, avant tout au niveau politique, pour faire collaborer les Etats concernés. Il faut construire de toutes nouvelles lignes haute tension, pour lesquelles il faut des autorisations, des choses qui prennent des années. A mon sens, il s'agit d'un projet idéal pour l'Union européenne, qui pourrait en faire un projet européen majeur.

Quelles conséquences la crise a-t-elle eues sur E.ON ?

Elle a surtout ralenti la demande d'électricité et de gaz. Cela décale un peu dans le temps nos plans d'investissement, qui sont réexaminés. En termes de résultat, l'impact n'est pas si significatif. Sur les neuf premiers mois de 2009, l'impact sur le résultat d'exploitation se monte à 360 millions d'euros, donc pas un effet déterminant sur un total de quelque 10 milliards d'euros.

Pour l'essentiel, il s'agit d'un effet volume, pour une part marginale de défauts de paiement de clients. Au quatrième trimestre, on a constaté une amélioration, comme prévu, pour l'électricité comme pour le gaz.

Technip remporte 2 contrats en Mer du Nord britannique

(Src : Technip)

Technip a remporté auprès de Talisman Energy (UK) Limited deux contrats d'ingénierie, de fourniture des équipements et d'installation, d'une valeur totale de plus de 40 millions d'euros à prix forfaitaire, pour le développement des champs Auk North et Burghley.

Les champs seront connectés respectivement à la plate-forme Fulmar A de Talisman et à l'unité flottante de production Balmoral opérée par Premier Oil.

Le contrat Auk North comprend la fabrication et l'installation d'une conduite de production, et l'installation d'un ombilical*, d'un câble électrique et d'équipements sous-marins.

Celui de Burghley comprend la fabrication et l'installation d'une conduite de production et d'une conduite de gas lift, ainsi que l'installation d'un ombilical et de structures sous-marines.

Le centre de Technip à Aberdeen (Ecosse) réalisera ces contrats, dont les opérations sur champ devraient débuter au deuxième trimestre 2010. Les conduites seront assemblées dans la base de Technip à Evanton (Ecosse). L'installation en mer sera réalisée avec, notamment, deux navires de la flotte de Technip : le navire de support de plongée Orelia et le nouveau navire de pose de conduites Apache II.

* Ombilical : assemblage de canalisations hydrauliques, de câbles électriques et de fibres optiques. Ce type d'assemblage est utilisé pour le contrôle des installations sous-marines.

Des nanofibres dans les tissus pour générer du courant

(src : Université de Berkeley)

Une équipe de scientifiques de l'Université de Californie à Berkeley a développé une nouvelle technologie qui pourrait permettre à des vêtements de générer de l'électricité pour des appareils électroniques de poche à travers les mouvements du corps.

L'équipe dirigée par Liwei Lin, professeur de génie mécanique, a conçu des nanofibres munies de propriétés piézo-électriques autorisant les fibres à convertir l'énergie cinétique en électricité.

Parce que les nanofibres sont beaucoup plus petites que les cheveux et les fibres, elles peuvent être incorporées dans les vêtements, sans compromettre la nature même du textile. Fabriquées à partir du fluorure de polyvinylidène organique, les nanofibres deviennent encore plus souples, et relativement peu coûteuses à produire.

L'équipe précise que des mouvements plus "énergiques" devraient théoriquement rendre les fibres plus "généreuses" en électricité. Actuellement, les nanofibres sont en mesure de générer 5 mV à 30 millivolts et 0,5 à 3 nanoamps d'électricité, montrant une efficacité de conversion aussi élevée que 21,8 %.

La technologie piézo-électrique appliquée aux vêtements n'est pas nouvelle. D'autres équipes de recherche ont déjà réalisé des nanogénérateurs en matériaux semi-conducteurs inorganiques tels qu'en oxyde de zinc ou en titanate de baryum. Cependant, "ces matériaux sont plus fragiles et plus difficiles à produire commercialement", a déclaré M. Lin.

"Nous pensons que l'efficacité probable pourrait encore être augmentée. A l'issue de nos résultats préliminaires, nous voyons une tendance qui est que plus la fibre est petite, meilleure l'efficacité énergétique demeure. Nous ne savons pas encore où se trouve la limite", a-t-il souligné.

L'agence gouvernementale indépendante "National Science Foundation" (NSF) et l'agence pour les projets de recherche avancée de défense - Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) soutiennent financièrement ce projet de recherche sur les nanofibres.

ENERGIES RENOUVELABLES

Champions européens: Iberdrola qui rit, Q-cells qui pleure

(src : GreenUnivers)

Alors que leader européen et mondial de l'éolien, Iberdrola Renovables, filiale de l'espagnol Iberdrola, a accru son bénéfice d'exploitation grâce à l'éolien américain, le géant allemand des cellules solaires, Q-Cells a essuyé une perte colossale et vu ses ventes laminées par la baisse des prix du solaire, sous l'effet de la surproduction chinoise.

Iberdrola Renovables, filiale de l'espagnol Iberdrola, a accru son bénéfice d'exploitation en 2009, grâce à l'augmentation de ses capacités éoliennes aux Etats-Unis, et au démarrage d'un très grand parc terrestre en Ecosse, Whitelee.

Iberdrola, qui dispose à ce jour d'une capacité éolienne de 10,75 GW, a vu son bénéfice d'exploitation (EBITDA) augmenter de 11,8% à 1,325 milliard d'euros contre 1,185 milliard en 2008. Cependant son bénéfice net a un peu reculé, à 371 millions (-4,9%) en raison d'une baisse des prix de l'électricité en Espagne.

Le moteur, les aides américaines

L'expansion américaine a largement été le moteur d'Iberdrola Renovables cette année: le groupe a accru ses capacités mondiales de 2,18 GW en 2009, dont 1,241 GW aux USA où 468 MW supplémentaires sont en phase de test. Fin 2009, il comptait 10,75 GW d'éoliennes installées.

Iberdrola Renovables a investi l'an dernier 1,565 milliard d'euros aux Etats-Unis où le gouvernement fédéral lui a accordé 577 millions de subventions, un élément clé pour sa croissance.

Iberdrola a 937 MW d'éolien en construction, dont 446 MW aux Etats-Unis. Son objectif reste d'atteindre 12,5 GW d'ici fin 2010, et prévoit cette année une hausse de 20% de son bénéfice opérationnelle.

Element clé pour le groupe, l'attribution, avec son partenaire Vattenfall, du futur parc éolien au large des côtes britanniques de Norfolk Bank (7,2 GW), dans le cadre de l'appel d'offre de la couronne en janvier, qui bénéficie de l'un des meilleurs emplacements et d'importantes infrastructures de transmission.

En revanche Q-Cells a essuyé en 2009 la première perte de son histoire, alors que le secteur solaire allemand est déprimé par l'imminente baisse des aides.

Q-Cells a enregistré une perte de 1,36 milliard d'euros sur son exercice 2009, davantage que la perte de 1 milliard prévu par les analystes. Au seul quatrième trimestre, le groupe a perdu 411 millions d'euros, en raison d'importantes dépréciations.

Un déficit provoqué par une chute de 35% du chiffre d'affaires annuel à 801 millions d'euros, contre 1,25 milliard en 2008, alors que les prix des cellules photovoltaïques a dégringolé sur fond de crise économique et de concurrence accrue des fabricants chinois.

Les aides allemandes, un moteur qui s'essouffle

Créée en 1999, Q-Cells a profité des subventions de l'Etat allemand aux installations solaires pour croître rapidement, passant de 17,3 millions d'euros en 2002 à plus d'un milliard en 2008.

Q-Cells vise un retour rapide dans le vert mais se refuse à tout objectif chiffré pour 2010. Il espère un redressement de la demande mondiale et une nouvelle baisse du prix du silicium, matériau de base des cellules photovoltaïques. Le groupe avait déjà supprimé 500 emplois sur 2.600 en 2009, délocalisé en Malaisie une partie de sa production et renégocié des contrats d'achat de silicium.

Mais 2010 s'annonce elle aussi délicate: Berlin compte réduire ses aides et le secteur redoute la perte de milliers d'emplois.

Le groupe berlinois Solon, concurrent de Q-Cells, a lui aussi souffert: il a enregistré une perte de 276 millions d'euros en 2009, contre un bénéfice de 33 millions d'euros en 2008.



A350 : du photovoltaïque pour le bâtiment d'assemblage

(src : Urbasolar, Airbus)

Situés sur le site d'AIRBUS Toulouse, à proximité de l'aéroport de Blagnac, les 4 halls d'un nouveau bâtiment (le M50) en cours de construction seront tous équipés de toitures photovoltaïques, et permettront à terme de réaliser les opérations d'assemblage du nouvel appareil A350.

Réalisées en Solar Roof, membranes amorphes exclusivement distribuées par Urbasolar, les toitures solaires assureront à la fois la fonction d'étanchéité des bâtiments sur une surface totale de 35 000 m², et une production d'électricité sur une surface de 22 000 m².

La hauteur des bâtiments, jusqu'à 35 mètres (!), ainsi que le process industriel présent dans le bâti, ont nécessité d'après Urbasolar, *"des études techniques particulières afin d'assurer la tenue au vent du complexe d'étanchéité"*.

Ce premier projet photovoltaïque d'AIRBUS a été entièrement financé par Solar Participations, structure commune d'investissement entre Urbasolar et Capenergie, le fonds dédié aux énergies renouvelables de Crédit Agricole Private Equity. Urbasolar et AIRBUS ont contracté un bail pour la location de toiture d'une durée de 20 ans, permettant la production d'électricité.

La centrale photovoltaïque d'une puissance de **970 kWc**, devrait produire près de 19 000 MWh sur les 20 ans d'exploitation prévus, et permettra d'économiser plus de 9 000 tonnes de CO₂.

Le démarrage de la production d'électricité est envisagé dès l'été 2010, avec une mise en service du bâtiment pour Septembre.

BIOCARBURANTS

Création d'une usine de bioéthanol en Pologne

(src : BEI)

Une usine de bioéthanol qui doit être construite et exploitée à Goswinowice, dans le sud-ouest de la Pologne vient de recevoir un prêt de 20,8 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI).

« Les fonds mis à disposition par la BEI aideront la Pologne à atteindre l'objectif spécifique stipulant que les énergies renouvelables devront représenter 10 % au minimum des carburants employés dans les transports à l'horizon 2020. Par ailleurs, le projet permettra au pays de réduire sa dépendance vis-à-vis des importations d'énergie tout en contribuant à la création d'emplois dans le sud de la Pologne, une région rurale. » a déclaré Marta Gajeka, vice-présidente de la BEI chargée des opérations de prêt en Europe centrale.

Il s'agit de l'un des premiers projets de ce genre à être financé par la BEI en Europe. **La nouvelle usine produira 139 millions de litres de bioéthanol – plus 100 000 tonnes d'aliments pour bétail en coproduit – par an**, à partir de maïs local ou importé. Pour ce qui est des émissions de CO₂, les réductions que le projet devrait induire s'inscrivent dans le droit fil de la législation européenne concernant l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur des transports.

Récemment, la BEI a prêté 65 millions d'euros pour la construction et l'exploitation de deux champs d'éoliennes de taille moyenne dans le nord-ouest de la Pologne. À ce jour, le montant total des prêts signés en Pologne dans le secteur de l'énergie s'élève à 650 millions d'euros.

Les projets susceptibles d'être financés par la BEI dans ce pays représentent quelque **3 milliards d'euros de prêts** et les objectifs visés sont multiples : utilisation accrue des énergies renouvelables, augmentation du rendement, modernisation et mise à niveau d'équipements de réduction des émissions, recherche développement et sûreté de l'approvisionnement énergétique.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie de l'UE en 2020 : Barroso prudent sur un accord climatique

[scs : AFP]

Le Commission européenne semble peu optimiste sur les chances de parvenir à un accord international climatique ambitieux, dans un document fixant les grandes lignes de la stratégie économique européenne des dix prochaines années.

Selon la dernière version de ce document très attendu, qui doit être officiellement présenté le 3 mars, la stratégie de l'UE sera guidée par trois priorités: la recherche et l'innovation, la croissance verte et enfin l'emploi.

Elle fixe aussi plusieurs objectifs, dont ceux déjà adoptés en matière climatique il y a un an: la réduction des émissions de CO2 de 20% par rapport aux niveaux de 1990, une part de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique et une réduction de 20% de la consommation d'énergie.

Aucune mention n'est toutefois faite par la Commission d'une réduction des émissions polluantes de 30%, à condition que d'autres pays développés s'engagent à des réductions d'émissions comparables.

Cette offre conditionnelle, formulée à Copenhague, a pourtant été maintenue par les pays de l'UE.

Si la Commission estime aussi que le marché des technologies vertes va tripler d'ici 2030, elle lance une mise en garde aux Européens: leur avance dans ce domaine est largement concurrencée par le dynamisme de la Chine et de l'Amérique du Nord. Les objectifs énergétiques de l'UE pourraient déboucher sur des importations de pétrole et de gaz en recul de 60 milliards d'euros d'ici 2020, affirme par ailleurs la Commission.

Pour l'eurodéputé luxembourgeois Claude Turmes, vice-président du groupe des Verts, la stratégie de M. Barroso est insuffisamment ambitieuse sur le climat, "en dehors de mots vides comme la croissance verte".

La stratégie ne mentionne pas l'objectif conditionnel de réduction de 30% des émissions polluantes et n'explique pas comment l'Europe va concrètement maintenir son avance dans les technologies vertes, épingle-t-il.

Parmi les autres objectifs mentionnés dans le document, "les niveaux d'investissement en recherche et développement devraient être accrus de leur niveau actuel de 1,9% du PIB de l'UE à 3%".

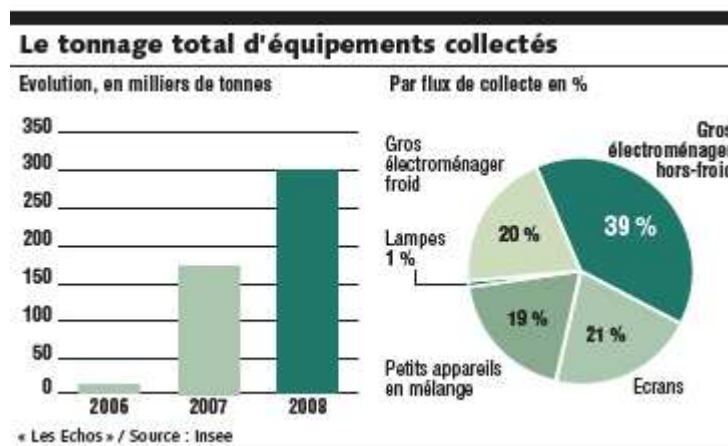
Les propositions de M. Barroso vont être discutés par les Etats européens en vue d'une adoption au mois de juin.

Recyclage : l'écocontribution sera modulée

(src : Les Echos)

A partir du 1^{er} juillet, la participation versée pour le retraitement d'un appareil électrique ou électroménager sera plus élevée pour les produits les plus polluants. La France respecte les règles européennes avec 5,7 kilogrammes collectés par an et par habitant.

Pour l'année 2009, le volume total des déchets d'équipements électriques et électroniques récupéré devrait atteindre environ 371.000 tonnes.



Depuis trois ans, pour chaque achat d'un téléviseur, d'un réfrigérateur ou même d'un sèche-cheveux, le consommateur français s'acquitte d'une taxe, baptisée « écocontribution », destinée à financer le traitement des vieux appareils.

Affichée sur la facture, elle peut se monter à 13 euros pour un téléviseur, 1 euro pour un ordinateur portable ou 25 centimes pour une perceuse électrique. Elle a rapporté 195 millions d'euros en 2008.

Dans le cadre des discussions du Grenelle de l'environnement, le gouvernement a décidé de demander aux écoorganismes de moduler cette contribution en fonction de critères environnementaux. Un aspirateur ou un ordinateur portable dont les pièces plastiques contiennent des retardateurs de flamme « bromés » au-delà d'une certaine limite devront payer 20 % de plus à partir du 1^{er} juillet. De même, l'écocontribution sera majorée de 100 % pour les téléphones portables ne disposant pas d'un chargeur universel. L'objectif n'est pas réellement de signaler au consommateur tel ou tel produit, mais d'inciter directement les fabricants à améliorer la conception des articles. A partir de février 2011 pour le petit électroménager et dès 2013 pour le gros, l'écocontribution ne sera plus acquittée directement par le consommateur, les pouvoirs publics considérant que le stock des appareils anciens n'ayant pas participé au financement de leur élimination aura été épuisé. En revanche, le producteur continuera à payer pour l'élimination future de l'article qu'il met sur le marché.

La collecte progresse

Trois ans après la création des filières d'élimination des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE), on dénombre aujourd'hui 18.600 points de collecte chez les distributeurs, qui sont contraints de reprendre un article ancien pour un produit vendu. De même, un millier de collectivités locales représentant 3.400 déchetteries et couvrant près de 55 millions d'habitants ont signé des contrats afin de recevoir des aides financières de la part des écoorganismes comme Ecologic et Ecosystème. Le taux de collecte de ce type de déchets est aujourd'hui de 5,7 kilogrammes par habitant et par an (4,5 en 2008) et dépasse l'objectif fixé par la directive européenne. Mais le chemin reste long : en 2008, le registre mis en place par l'Ademe, sur lequel les producteurs doivent enregistrer leurs ventes sur le territoire français, montre que 1,4 million de tonnes de nouveaux appareils ont été mises sur le marché, représentant 550 millions d'unités, dont 50 % de gros électroménager et 11 % d'écrans. A la même date, 300.000 tonnes de produits anciens ont été collectées, contre 150.000 en 2007.

Pour 2009, environ 371.000 tonnes devraient être récupérées. Pour accélérer le mouvement, les autorités tentent de convaincre les distributeurs d'accepter les vieux articles rapportés par le consommateur même s'il n'en achète pas de nouveau. Cette année, les distributeurs ont collecté environ 100.000 tonnes, contre 76.000 en 2007. Objectif : atteindre 10 kilos par habitant en 2014.

Les plus grands projets de centrales photovoltaïques en France

(src : Les Echos)

Les dernières semaines ont été riches en annonces de centrales solaires en France : après plusieurs mois d'incertitudes, GDF Suez a confirmé sa centrale de 33 MW à Curbans (Alpes de Haute-Provence), Solairedirect achève la première phase d'une centrale de 23,7 MW sur la commune des Mées (Alpes de Haute-Provence), la filiale française du groupe belge Enfinity lance la construction de deux centrales d'une puissance totale de 18 MW toujours sur la commune des Mées...

Nous avons donc actualisé notre Repère consacré aux grands projets de centrales photovoltaïques en France métropolitaine. **Il recense 20 centrales :**

- Une centrale de 7 MW construite à La Narbonnaise, dans l'Aude (Languedoc-Roussillon).
- Seize projets de centrales au sol - à des stades d'avancement variables - de 104 MW à 7,7 MW de puissance installée.
- Trois projets de centrales intégrées au bâti, de 12 à 9 MW.

La France comptait 400 MW de solaire installés fin 2009, selon une récente étude du cabinet PWC. Le Grenelle de l'Environnement fixe un objectif de 5,4 GW en 2020.